



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
08.10.2014 Bulletin 2014/41

(51) Int Cl.:
B44D 3/12 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **14161903.1**

(22) Date de dépôt: **27.03.2014**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
 Etats d'extension désignés:
BA ME

(72) Inventeur: **Schwaab, Jean-Martin**
67210 NIEDERNAI (FR)

(74) Mandataire: **Littloff, Denis**
Meyer & Partenaires
Conseils en Propriété Industrielle
4, rue de Dublin
67300 Schiltigheim (FR)

(30) Priorité: **03.04.2013 FR 1353004**

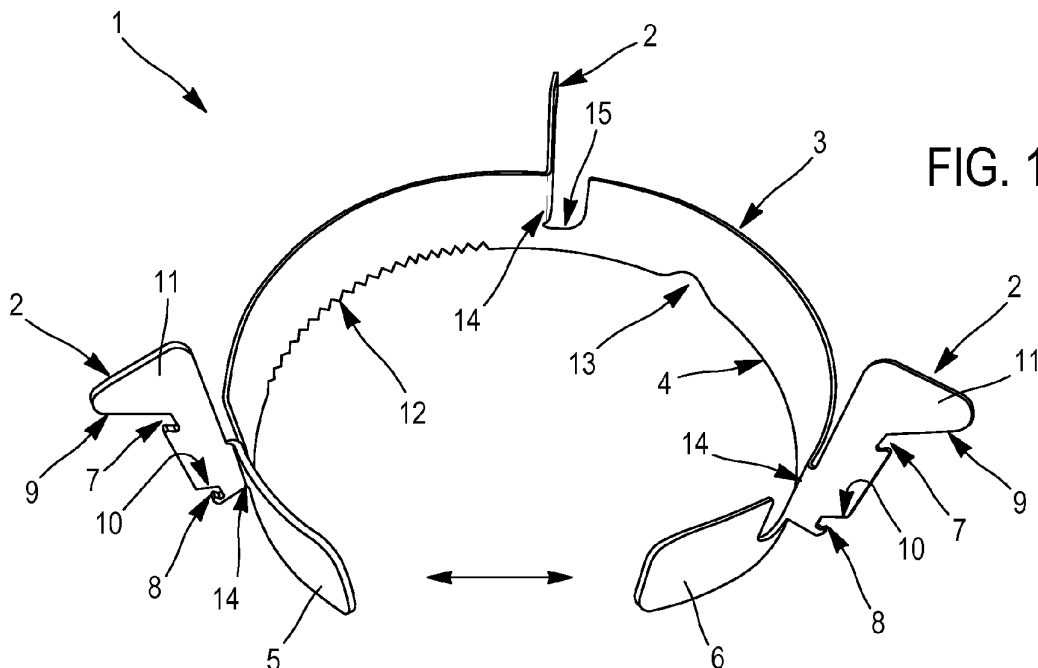
(71) Demandeur: **Schwaab, Jean-Martin**
67210 Niedernai (FR)

(54) **Dispositif d'égouttage et de pose pour pinceau dans un pot de peinture**

(57) Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture, comportant une bague (1) apte à être positionnée en retrait dans le pot (16) de façon amovible par des moyens d'accroche au pot (16) et présentant au moins un rebord d'égouttage et de pose d'un pinceau.

Ce dispositif est caractérisé en ce que ladite bague (1) présente un rebord supérieur (3) de pose de pinceau et un rebord inférieur (4) d'égouttage de pinceau doté de

moyens de répartition homogène de la peinture sur le pinceau, et consiste en une portion de cercle apte à subir une déformation élastique pour se positionner dans le pot (16), lesdits moyens d'accroche au pot (16) consistant en des pattes (2) s'étendant radialement de la bague (1), dépassant du rebord supérieur (3) de la bague (1) et de la bordure supérieure (18) du pot (16), et présentant au moins une surface de contact (9, 10) apte à reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16).



Description

[0001] La présente invention concerne un dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot de peinture.

[0002] Il s'agit d'un pot classique, comportant une base surmontée d'une paroi périphérique couronnée ou non d'une collerette interne au niveau de sa bordure supérieure où peut venir s'emboîter un couvercle.

[0003] Ce pot peut accueillir tout type de produit, comme de la peinture, de la lasure, de la colle, du vernis, etc...

[0004] Au cours d'une séance de peinture, collage, vernissage, etc..., l'utilisateur trempe son pinceau dans le produit, jusqu'à une profondeur incertaine et, pour éliminer l'excédent de produit sur le pinceau, il l'essuie généralement sur le bord de la collerette du pot, occasionnant ainsi des coulures sur celle-ci et sur le pourtour extérieur du pot.

[0005] En pratique, à chaque rechargement de produit sur le pinceau, le phénomène se répète et les coulures s'amplifient, finissant par atteindre le sol. Le couvercle est alors plus difficile à remboîter sur la collerette à cause des coulures de peinture sur la collerette, et dans son éventuelle gorge horizontale. Lors de la réouverture du pot, la peinture accumulée sur la collerette a séché et augmente ainsi nettement la difficulté de réouverture.

[0006] De plus, lorsque l'utilisateur désire faire une pause, il est commode et immédiat de reposer son pinceau en travers sur la collerette, et des gouttes de produit se répandent alors aussi sur le sol au voisinage du pot.

[0007] De même, le pinceau peut être amené à rouler sur la collerette lorsque l'utilisateur le repose et à tomber au sol, occasionnant de ce fait des taches au sol et attirant dans ses poils les salissures se trouvant par terre.

[0008] Il existe des accessoires de type grille qu'il est possible d'acheter séparément du pot de peinture, et qui sont destinés à être insérés à l'intérieur du pot. En raclant le pinceau contre la grille, le surplus de produit présent sur le pinceau peut s'écouler à travers les orifices de la grille.

[0009] Cependant, ce type de grille est principalement conçu pour égoutter les rouleaux et non pas les pinceaux, et n'est au surplus pas adapté à toutes les tailles et formes de pots, notamment ceux de petits diamètres pour lesquels la grille ne peut pas être insérée à l'intérieur du pot du fait de sa largeur trop importante. Par ailleurs, cette grille ne permet pas à l'utilisateur d'y faire reposer son pinceau lors des pauses. Une fois sortie du pot, son nettoyage est par ailleurs relativement fastidieux.

[0010] Il existe également des accessoires de type bague d'égouttage, cette dernière étant d'office fixée dans le pot de peinture de manière non amovible, rendant la fabrication du pot relativement coûteuse.

[0011] D'autres bagues d'égouttage sont prévues amovibles, mais leur mise en place dans le pot reste plutôt bancale, et une même bague n'est pas prévue pour s'adapter à différents diamètres de pot.

[0012] Une bague d'égouttage amovible est notam-

ment décrite dans le document GB 2 369 814. Elle consiste en une portion de cercle apte à subir une déformation élastique et pouvant être accrochée en retrait dans un pot au moyen de pattes réparties autour de la bague.

5 Lorsque cette dernière est installée dans le pot, ses bords supérieur et inférieur font office de rebords d'égouttage et permettent normalement d'éviter les coulures de peinture le long de la face externe du pot. En effet, l'excédent de peinture essuyé sur l'un et/ou l'autre des bords supérieur, inférieur de la bague située à l'intérieur du pot, retombe en principe dans le produit contenu dans ce dernier. Une telle bague permet par conséquent d'égoutter un outil de peinture en évitant les problèmes de coulures intempestives de produit le long de la face externe d'un pot. Néanmoins, il est évident qu'un utilisateur ne peut pas poser son outil de peinture en travers du rebord supérieur de la bague lors d'une éventuelle pause, sans salir le manche dudit outil puisque ce rebord est inévitablement souillé par la peinture qui y a été égouttée. De plus, si l'utilisateur pose quand même son pinceau, celui-ci risque en outre de rouler et de tomber au sol, aucun moyen de calage d'un outil posé horizontalement en travers de la bague n'étant prévu. Le document GB 2 369 814 a prévu d'équiper la bague de deux crochets adjacents dépassant de son rebord supérieur permettant, lors d'une éventuelle pause de l'utilisateur, de maintenir en l'air le manche d'un outil de peinture plongé verticalement dans le pot. Avec une telle structure, lorsque le volume de produit contenu dans le pot est important, le manche de l'outil maintenu en l'air par les deux crochets plonge presque intégralement dans le produit, et en ressort dégonflant lorsque l'utilisateur le récupère. Celui-ci est alors obligé d'attendre que l'excédent de peinture soit retombé dans le pot, puis d'essuyer le manche pour continuer à travailler le plus proprement possible, occasionnant une perte de temps considérable, et inacceptable dans un cadre professionnel.

[0013] Le dispositif selon l'invention permet de remédier aux différents inconvénients mentionnés ci-dessus, en apportant un plus large confort d'utilisation des pots de peinture.

[0014] Le dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot de peinture selon l'invention comporte une bague apte à être positionnée en retrait dans le pot de façon amovible par des moyens d'accroche au pot et présentant au moins un rebord d'égouttage et de pose d'un pinceau.

[0015] Ce dispositif se caractérise à titre principal en ce que ladite bague présente un rebord supérieur de pose de pinceau et un rebord inférieur d'égouttage de pinceau doté de moyens de répartition homogène de la peinture sur le pinceau, et consiste en une portion de cercle apte à subir une déformation élastique pour se positionner dans le pot, lesdits moyens d'accroche au pot consistant en des pattes s'étendant radialement de la bague, dépassant du rebord supérieur de la bague et de la bordure supérieure du pot, et présentant au moins une surface apte à reposer sur la bordure supérieure du pot.

[0016] Grâce à cette bague, l'utilisateur peut y égoutter son pinceau, et/ou y faire reposer la tête de son pinceau, de manière à ce que la peinture en surplus retombe directement à l'intérieur du pot.

[0017] De manière générale, la bague et les pattes sont constituées du même matériau que le pot, à savoir en plastique ou en métal. En effet, il est nécessaire que la bague et les pattes résistent aux solvants utilisés dans les bases des produits stockés dans les pots, ainsi qu'aux agents de nettoyage, d'où l'utilisation des mêmes matériaux.

[0018] De plus, la bague doit présenter une certaine flexibilité, avec une capacité de déformation élastique lui permettant de s'ajuster dans différents diamètres intérieurs de pots.

[0019] Le fait que les pattes dépassent de la bordure supérieure du pot permet de caler le pinceau contre la patte adjacente, et d'éviter qu'il ne roule et tombe par terre.

[0020] Selon une possibilité, lesdites pattes présentent des moyens de réglage de la hauteur de la bague dans le pot. Ces moyens consistent en au moins deux surfaces de contact localisées à deux hauteurs différentes sur chaque patte et aptes à reposer sur la bordure supérieure du pot, le rebord supérieur de la bague étant situé au-dessus (respectivement en dessous) de la bordure supérieure du pot lorsque la surface de contact la plus basse (respectivement la plus haute) y repose.

[0021] Ainsi, il est possible de disposer la bague :

- en « position haute » dans le pot en début de travail quand le pot est encore plein de peinture, la bague étant alors surélevée par rapport à la bordure supérieure du pot, et toujours en retrait par rapport à la paroi périphérique du pot pour qu'il soit aisé de venir égoutter le pinceau, et pour que la peinture retombe toujours dans le pot ;
- en « position basse » dans le pot lorsque le niveau de peinture a diminué dans le pot, afin que l'utilisateur ait moins de distance à parcourir avec son pinceau gouttant jusqu'à la bague, offrant ainsi un confort d'égouttage et de pose encore plus important.

[0022] L'idéal est d'éviter d'avoir la bague positionnée au même niveau que la bordure supérieure du pot, pour ne pas risquer d'égoutter le pinceau sur la collerette.

[0023] De façon avantageuse, chaque patte présente deux ergots supérieur et inférieur localisés à deux hauteurs différentes et dont la surface supérieure correspond à ladite surface de contact apte à reposer sur la bordure supérieure du pot, la surface inférieure de l'ergot venant prendre appui sous une collerette couronnant le pot de manière à clipser la bague dans le pot. Ces ergots ne sont donc actifs que lorsque le pot est doté d'une collerette interne en bordure supérieure, ce qui est le cas de la majorité des pots disponibles sur le marché. La collerette interne peut prendre diverses formes, avec une gorge horizontale, ou une gorge verticale, ou sans gorge.

Dans tous les cas, l'ergot peut toujours venir en appui sous la collerette. Dans le cas où la collerette présente une gorge verticale accessible par le dessous, la surface inférieure de l'ergot peut venir se glisser dans la gorge de manière à clipser plus fermement la bague.

[0024] Lorsque le pot n'est pas doté d'une collerette, il présente souvent à la place une rainure dans la partie supérieure de la paroi périphérique du pot, cette rainure formant une excroissance dirigée vers l'extérieur du pot. La surface inférieure de l'ergot peut ainsi aisément venir se caler dans cette rainure pour maintenir la bague en place dans le pot.

[0025] Ainsi, lorsque la bague est clipsée dans le pot via l'ergot inférieur (respectivement supérieur) de la patte, la bague est en position haute (respectivement basse) dans le pot.

[0026] Le fait de clipser la bague au pot permet à la bague d'être fermement maintenue dans le pot lors de son utilisation, et de permettre un égouttage du pinceau sur le rebord inférieur de la bague sans risquer de soulever la bague, et de faire tomber un pinceau qui repose sur le rebord supérieur de la bague.

[0027] De façon à s'adapter à un maximum de pots de diamètres différents, les deux ergots supérieur et inférieur sont décalés radialement par rapport à la bague, c'est-à-dire disposés à deux distances différentes par rapport à la bague. Ce décalage permet de rendre une même bague compatible avec une plus large gamme de pots de peinture.

[0028] Il est également possible de concevoir des bagues de longueurs différentes, et de courbures différentes, de façon à s'adapter à tous les diamètres de pot.

[0029] Et pour mieux aider les pattes de la bague à bien se clipser dans la collerette du pot, il est prévu, pour chaque ergot, que lesdites surfaces de contact aptes à reposer sur la bordure supérieure du pot soient en forme de rampe de guidage.

[0030] Selon l'invention, l'extrémité libre des pattes est en forme de nez dont la bordure inférieure constitue la rampe de guidage de l'ergot supérieur, le nez en lui-même constituant des moyens de préhension de la bague en vue de sa déformation et de son clipsage dans le pot. Ainsi, l'utilisateur peut facilement manipuler la bague en pinçant le nez de deux pattes avec ses deux mains, et peut déformer élastiquement la bague pour l'ajuster dans le pot.

[0031] Avantageusement, lesdits moyens de répartition homogène de peinture sur le pinceau localisés sur le rebord inférieur d'égouttage consistent en au moins une zone crantée inférieure et/ou en au moins une encoche d'allure arrondie. La zone crantée est rectiligne et est prévue pour répartir la peinture sur des pinceaux plats, tandis que l'encoche est arrondie et est prévue pour répartir la peinture sur des pinceaux ronds, évitant ainsi les traditionnels mouvements de rotation du pinceau. De préférence, la bague est dotée de deux encoches adjacentes, afin de permettre à l'utilisateur de repérer plus rapidement la zone d'égouttage du pinceau

rond lors de son utilisation.

[0032] Conformément à une autre variante de réalisation, une portion du rebord supérieur de ladite bague est dotée de moyens d'égouttage et de répartition homogène de la peinture pouvant consister en au moins une zone crantée supérieure. Dans ce cas, ladite zone crantée supérieure peut être diamétralement opposée à la zone crantée inférieure. Selon une autre alternative, ladite zone crantée supérieure peut s'étendre au-dessus de la zone crantée inférieure.

[0033] La présence des zones crantées sur le rebord supérieur et le rebord inférieur de la bague élargit les possibilités d'utilisation de la bague et permet à un utilisateur d'utiliser successivement les deux zones, par exemple pour égoutter d'abord un côté d'un pinceau plat sur l'une des zones, puis le côté opposé sur l'autre zone, en vue d'obtenir un parfait égouttage, sans avoir à faire pivoter le manche de 180°. La présence des deux zones crantées supérieure et inférieure facilite par conséquent le travail du peintre. De préférence, les pattes sont formées d'une pièce avec la bague, et consistent chacune en une découpe réalisée dans la bague puis pliée en angle droit par rapport à la bague. A ce propos, le dispositif peut avantageusement être réalisé en un matériau ductile permettant un pliage manuel des pattes dans la position d'utilisation du dispositif, par exemple par un utilisateur lors de la première mise en oeuvre dudit dispositif.

[0034] Cependant, les pattes peuvent tout à fait consister en des pièces indépendantes aptes à être fixées sur la bague, par exemple par soudage ou rivetage ou collage.

[0035] La présente invention et ses avantages apparaîtront mieux dans la description suivante d'un mode de réalisation donné à titre d'exemple non limitatif, en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 montre une bague d'égouttage et de pose d'un pinceau avec ses pattes d'accroche ;
- la figure 2 illustre la bague selon la figure 1 en position haute dans un pot de peinture ;
- la figure 3 représente la bague selon la figure 1 en position basse dans un pot de peinture.

[0036] La figure 1 illustre la bague (1) selon l'invention, avant sa mise en place dans un pot (16).

[0037] Cette bague (1) est métallique, et consiste en une bande en portion de cercle, avec deux extrémités (5, 6). Cette bague (1) est flexible de manière à approcher ou à éloigner les deux extrémités (5, 6) selon la double flèche, et donc à diminuer ou augmenter le diamètre de la bague (1) par déformation élastique.

[0038] La bague (1) présente un rebord supérieur (3) pour reposer les pinceaux, et un rebord inférieur (4) pour les égoutter. Le rebord inférieur (4) comprend une zone crantée (12) rectiligne pour égoutter les pinceaux plats de manière optimale avec une bonne répartition de la peinture, et une zone avec une encoche (13) arrondie

pour égoutter les pinceaux ronds de manière optimale. Bien entendu, selon d'autres variantes de réalisation non illustrées, le rebord supérieur pourrait également comporter au moins une portion dotée de moyens pour égoutter et répartir uniformément la peinture sur les poils des pinceaux, telle qu'une zone crantée. Du fait de sa structure crantée, cette portion du rebord supérieur de la bague est parfaitement identifiable par un utilisateur qui ne risque donc pas de l'utiliser inopinément pour poser le manche de son outil, dont la propreté est par conséquent préservée.

[0039] Trois pattes (2) sont découpées dans la bague (1) selon une découpe (15) et pliées à 90° par rapport à la bague (1) selon une ligne de pliage (14), de manière à être orientées vers l'extérieur. Ces trois pattes (2) permettent de faire tenir correctement la bague (1) sur un pot (16) de peinture, car elles représentent trois points d'appui définissant un plan.

[0040] Chaque patte (2) présente un premier tronçon rectangulaire avec deux ergots (7, 8) au niveau de son côté distal de la bague (1), et se prolonge vers le haut par un deuxième tronçon (11) en forme de nez servant à la préhension de la bague (1) par un utilisateur.

[0041] Les ergots (7, 8) sont décalés verticalement et horizontalement de manière à offrir des positions de fixation différentes de la bague (1) dans le pot (16) de peinture.

[0042] La surface supérieure (9, 10) de chaque ergot (7, 8) est en forme de rampe et est destinée à venir reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16) de peinture.

[0043] La figure 2 montre la bague (1) clipsée dans le pot (16) de peinture en position haute.

[0044] Ce pot (16) est doté d'une collerette (19) au niveau de sa bordure supérieure (18), avec une gorge verticale accessible par le dessous.

[0045] Pour mettre en place cette bague (1), il est d'abord nécessaire de la déformer élastiquement pour diminuer son diamètre, de façon à ce qu'elle vienne à l'intérieur du pot (16). Puis en relâchant la bague (1), chaque patte (2) vient glisser contre la collerette (19) le long de la rampe formée par la surface supérieure (10) de l'ergot inférieur (8). Simultanément, la surface inférieure de l'ergot inférieur (8) vient se caler sous la collerette (19), dans la gorge, jusqu'à clipser la patte (2). La bague (1) est alors fermement maintenue.

[0046] La figure 3 illustre de la même manière la bague (1) clipsée dans le pot (16) de peinture en position basse, avec les pattes (2) clipsées au niveau de leur ergot supérieur (7) cette fois.

[0047] Dans le cas d'un pot (16) sans collerette (19) interne, la surface inférieure de l'ergot (7, 8) n'est pas active, mais la bague (1) est tout de même maintenue en position dans le pot (16) grâce à sa déformation élastique et la force qu'exercent les pattes (2) contre la paroi périphérique (17) du pot (16).

[0048] Les configurations montrées aux figures ne sont que des exemples possibles, nullement limitatifs,

de l'invention qui englobe au contraire les variantes de forme et de conception à la portée de l'homme de l'art.

Revendications

1. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture, comportant une bague (1) apte à être positionnée en retrait dans le pot (16) de façon amovible par des moyens d'accroche au pot (16) et présentant au moins un rebord d'égouttage et de pose d'un pinceau, **caractérisé en ce que** ladite bague (1) présente un rebord supérieur (3) de pose de pinceau et un rebord inférieur (4) d'égouttage de pinceau doté de moyens de répartition homogène de la peinture sur le pinceau, et consiste en une portion de cercle apte à subir une déformation élastique pour se positionner dans le pot (16), lesdits moyens d'accroche au pot (16) consistant en des pattes (2) s'étendant radialement de la bague (1), dépassant du rebord supérieur (3) de la bague (1) et de la bordure supérieure (18) du pot (16), et présentant au moins une surface de contact (9, 10) apte à reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16). 5
2. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** lesdites pattes (2) présentent des moyens de réglage de la hauteur de la bague (1) dans le pot (16). 10
3. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** lesdits moyens de réglage de la hauteur de la bague (1) dans le pot (16) consistent en au moins deux surfaces de contact (9, 10) localisées à deux hauteurs différentes sur chaque patte (2) et aptes à reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16), le rebord supérieur (3) de la bague (1) étant situé au-dessus (respectivement en dessous) de la bordure supérieure (18) du pot (16) lorsque la surface de contact la plus basse (10) (respectivement la plus haute (9)) y repose. 15
4. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** chaque patte (2) présente deux ergots supérieur (7) et inférieur (8) localisés à deux hauteurs différentes et dont la surface supérieure (9, 10) correspond à ladite surface de contact (9, 10) apte à reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16), la surface inférieure de l'ergot (7, 8) venant prendre appui sous une collette (19) couronnant le pot (16) de manière à clipser la bague (1) dans le pot (16). 20
5. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** lesdites surfaces de contact (9, 10) aptes à reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16) sont en forme de rampe de guidage. 25
6. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon l'une des revendications 4 et 5, **caractérisé en ce que**, pour chaque ergot (7, 8), lesdites surfaces de contact (9, 10) aptes à reposer sur la bordure supérieure (18) du pot (16) sont en forme de rampe de guidage. 30
7. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon l'une des revendications 4 à 6, **caractérisé en ce que** l'extrémité libre (11) des pattes (2) est en forme de nez dont la bordure inférieure (9) constitue la rampe de guidage de l'ergot supérieur (7), le nez en lui-même constituant des moyens de préhension de la bague (1) en vue de sa déformation et de son clipsage dans le pot (16). 35
8. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** lesdits moyens de répartition homogène de peinture sur le pinceau localisés sur le rebord inférieur (4) d'égouttage consistent en au moins une zone crantée inférieure (12) et/ou en au moins une encoche (13) d'allure arrondie. 40
9. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** une portion du rebord supérieur (3) de ladite bague (1) est dotée de moyens d'égouttage et de répartition homogène de la peinture sur le pinceau. 45
10. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication 9, **caractérisé en ce que** lesdits moyens d'égouttage et de répartition homogène de la peinture sur le pinceau localisés sur une portion du rebord supérieur (3) de ladite bague (1) consistent en au moins une zone crantée supérieure. 50
11. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication 10, **caractérisé en ce que** ladite zone crantée supérieure est diamétralement opposée à la zone crantée (12) inférieure. 55
12. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication 10, **caractérisé en ce que** ladite zone crantée supérieure s'étend au-dessus de la zone crantée (12) inférieure.
13. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans

un pot (16) de peinture selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** les pattes (2) sont formées d'une pièce avec la bague (1), et consistent chacune en une découpe (15) réalisée dans la bague (1) puis pliée en angle droit (14) par rapport à la bague (1). 5

14. Dispositif d'égouttage et de pose d'un pinceau dans un pot (16) de peinture selon la revendication 13, **caractérisé en ce qu'il** est réalisé en un matériau ductile permettant un pliage manuel des pattes (2). 10

15

20

25

30

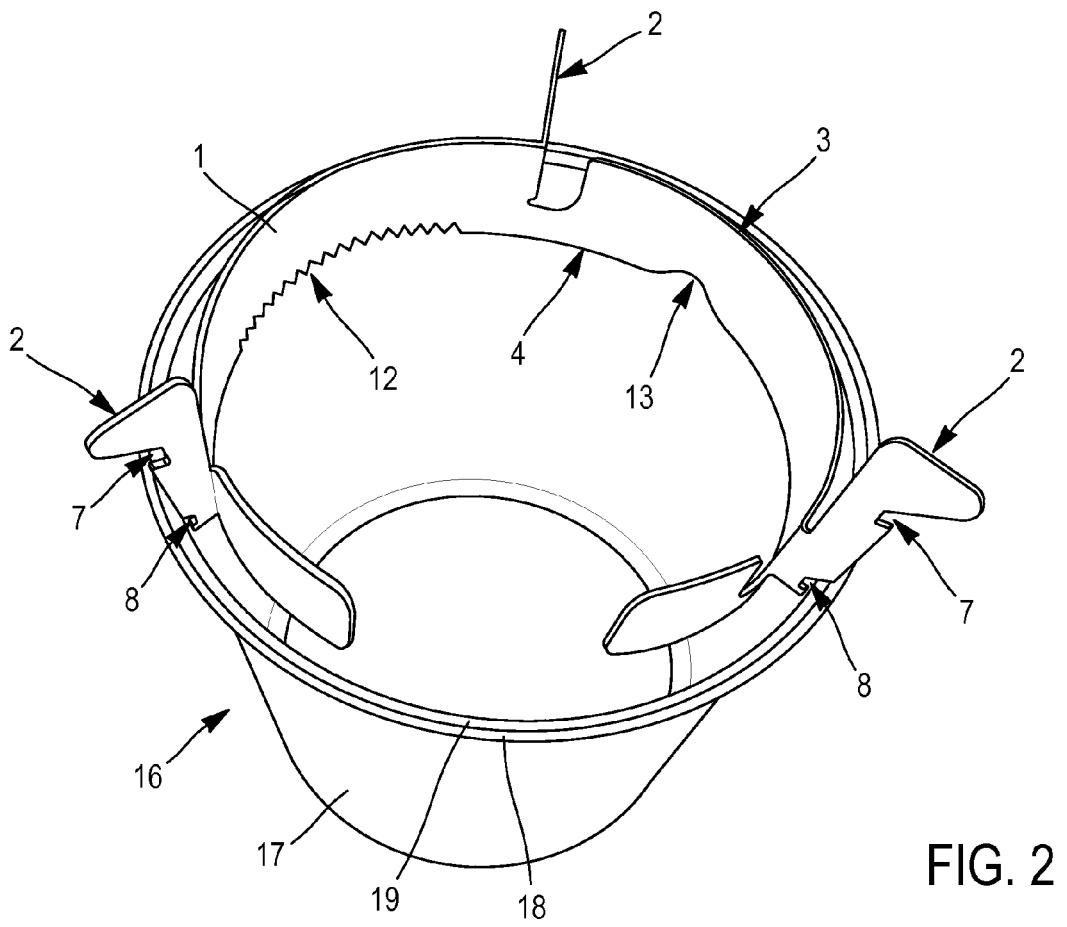
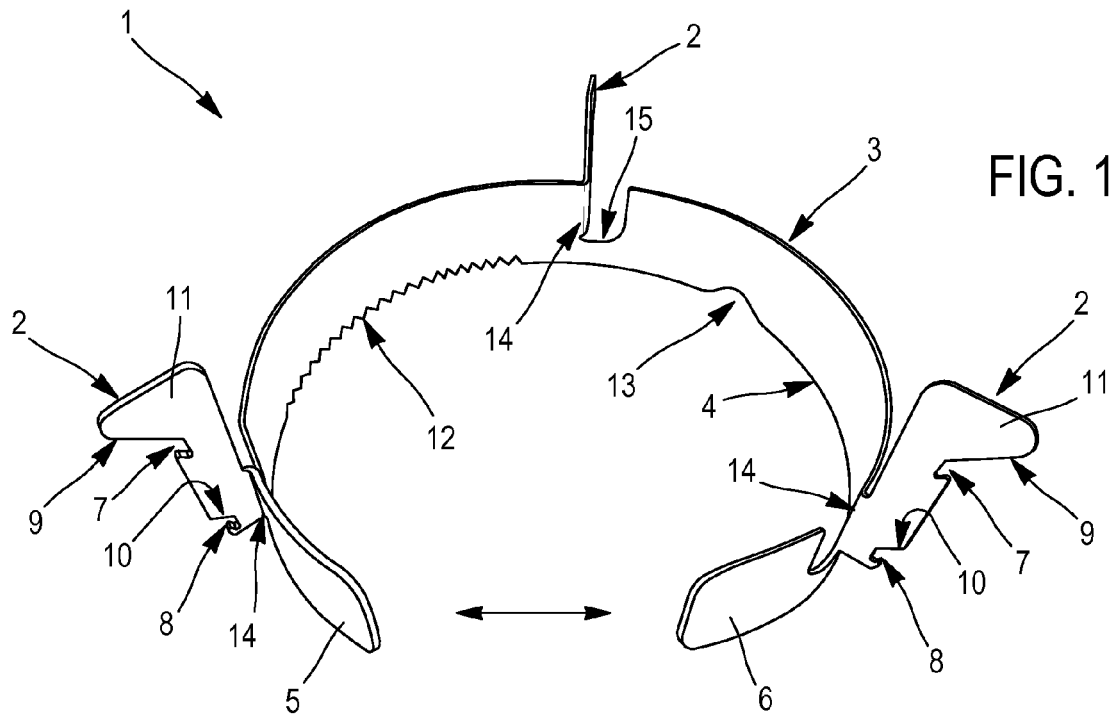
35

40

45

50

55



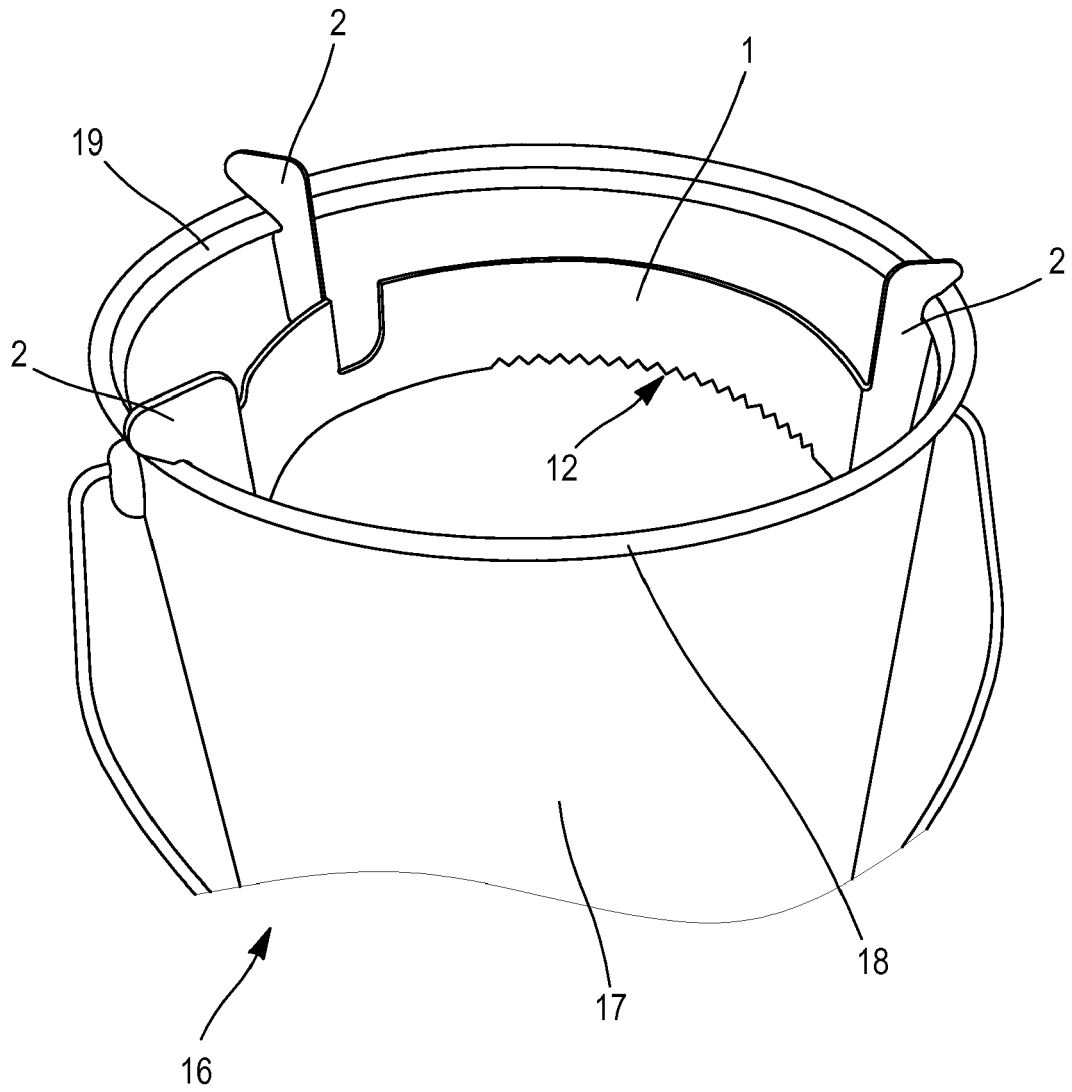


FIG. 3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 14 16 1903

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	GB 2 369 814 A (MAVOR HUGH MCKINNON [GB]) 12 juin 2002 (2002-06-12) * le document en entier *	1-14	INV. B44D3/12
A	WO 02/47921 A1 (RONALD STANLEY MORAN [AU]) 20 juin 2002 (2002-06-20) * le document en entier *	1-14	
A	GB 2 435 205 A (NICHOLLS JASON [GB]) 22 août 2007 (2007-08-22) * le document en entier *	1-14	
A	GB 2 410 017 A (WHEAR ROBERT CHARLES [GB]) 20 juillet 2005 (2005-07-20) * page 6, ligne 1 - page 7, ligne 9; figures 1-4 *	1-14	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B44D
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
Munich		13 mai 2014	Sartor, Michele
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intermédiaire			

EPO FORM 1503 03.02 (F04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 14 16 1903

5

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 13-05-2014.
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

13-05-2014

10

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
GB 2369814	A	12-06-2002	AUCUN	

WO 0247921	A1	20-06-2002	AU 7230000 A	20-06-2002
			WO 0247921 A1	20-06-2002

GB 2435205	A	22-08-2007	AUCUN	

GB 2410017	A	20-07-2005	AUCUN	

15

20

25

30

35

40

45

50

55

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- GB 2369814 A [0012]